

DOCUMENT 3.2 : Les responsabilités du gouvernement

Une liste des principales responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, conformément à la constitution canadienne et des responsabilités municipales/locales les plus communes.

FÉDÉRAL	PROVINCIAL	MUNICIPAL
 Citoyenneté et passeports	 Collèges/universités	 Contrôle animal
 Droit criminel	 Permis de conduire et autoroutes	 Protection contre les incendies
 Monnaie	 Éducation	 Planification urbaine (zonage)
 Taxes fédérales	 Hôpitaux et soins de santé	 Parcs et loisirs
 Pêches et océans	 Municipalités	 Police locale
 Affaires étrangères et commerce	 Ressources naturelles	 Entretien des routes
 Terres et droits autochtones	 Propriétés et droits civils	 Transport en commun
 Langues officielles	 Taxes et impôts provinciaux	 Gestion des déchets
 Service postal	 Services sociaux	 Traitement et distribution de l'eau potable
 Anciens Combattants		

Parmi les domaines de responsabilité partagée figurent : l'immigration, l'agriculture, le transport et l'environnement.